ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

secours

Question écrite n° 36774

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur la loi de modernisation de la sécurité civile. En France, la sécurité civile repose sur la vocation, le professionnalisme et le dévouement. Les récentes catastrophes rendaient nécessaire la modernisation de la sécurité. Il désire savoir quels sont les axes de cette réforme.

Données clés

Auteur : M. Francis Saint-Léger
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 36774
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : intérieur
Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2429